



Cour métrage Droit, justice et cinéma européen

Après un premier volet consacré aux liens entre le cinéma, la justice et l'armée (le 27 juin 2024), *Cour métrage* revient le 15 novembre 2024 avec la thématique de la figure du juré au cinéma (octobre 2024) : les figures de jurés les plus célèbres du grand-écran nous ont certes été données par Hollywood. Comment en effet ne pas penser à *12 hommes en colère* (Lumet, 1957) ou au *Maître du jeu* (Grisham, 2003), dans lequel l'excellent Gene Hackman incarne un expert sans scrupules sélectionnant et influençant les membres d'un jury pour le compte de fabricants d'armes ? Le cinéma européen n'est toutefois pas en reste, parce qu'il envisage le jury en tant que groupe, ou le juré en tant que personne : à travers les visages des habitants de la cité ouvrière qui sert de décor à *M le Maudit* (Lang, 1931), du jury populaire dans *Portes ouvertes* (Di Donatello, 1990), de Noël Roquevert (*Justice est faite*, Cayatte, 1950), de Bernard Blier (*Le septième juré*, Lautner, 1962) ou de Sidse Babett Knudsen (*L'hermine*, Vincent, 2015), ce sont des jurés riches ou bien pauvres, influencés ou bien « influenceurs », serviteurs de l'institution judiciaire ou bien coupables, qui sont dépeints à l'écran. Fortunes et opinions diverses, ces jurés interviennent dans cette grande comédie humaine qu'est le procès. Autant de rôles qui en disent long sur le mécanisme d'un procès et, selon le pays de production, sur l'institution judiciaire. Le sociologue, le politologue et bien naturellement le juriste trouveront alors une matière première idéale pour les interventions qui ponctueront cette nouvelle demi-journée d'étude.

Lieu : Amphithéâtre Alain Beretz, Nouveau Patio

Date : 15 novembre 2024

